

**PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le onze octobre à 18h30, le conseil municipal de la commune de MORAS-EN-VALLOIRE (Drôme), dûment convoqué le 7 octobre, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Aurélien FERLAY, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Étaient présents : Aurélien FERLAY, Maire, Georges ANTHONIOZ, Armelline AUDRIEU, Gilles BRUYAT, Claude DESRIEUX, Gahitan FAUST, Hervé GONNON, Aline MONTILLA, Hélène OLLER COLOMBO, Patrice REBOULLET.

Excusé(s) : Danièle CONJARD (a donné pouvoir à Claude DESRIEUX), Mickaël DURAND, Yamina MAHOUCHE (a donné pouvoir à Hélène OLLER COLOMBO), Marianne TARDY.

Absent(s) : Aucun.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la question des tarifs de location de la salle des fêtes et des coûts de l'énergie, ainsi que le projet de « Semaine de l'arbre », conduit par la communauté de communes. Accepté à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Monsieur Hervé GONNON est désigné pour remplir cette fonction.

1. Approbation du procès-verbal de séance du 6 septembre 2022

Le procès-verbal de séance du 6 septembre 2022 ayant été adressé aux conseillers municipaux, Monsieur le Maire demande si des observations veulent être formulées. Aucune remarque n'est effectuée. Le procès-verbal de séance du 6 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Rendu-compte des décisions prises par délégation du conseil municipal au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T. et point sur les déclarations d'intentions d'aliéner reçues

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu des délégations effectuées par le conseil municipal. Les principales décisions et dépenses réalisées depuis la dernière séance concernent les sujets suivants : bulletin municipal, fournitures scolaires, écharpes CMJ, réparation fontaine place Achard, maintenance informatique 2022, disque dur et sauvegarde secrétariat, panneaux signalisation suite accident, médailles Confrérie poire, réparation portes coffrets EP, réparation lave-vaisselle cantine, guirlandes illuminations, contrat maintenance clocher, intervention alarme suite foudre, réparation copieur école suite foudre, maintenance copieurs 4^e trimestre, dépannage centrale alarme mairie, assistance hébergement logiciel bibliothèque, présentoir bibliothèque, travaux éclairage Leds local technique, réparation véhicule service technique, réparation fond barbecue du parc.

Monsieur le Maire rend également compte des déclarations d'intention d'aliéner et des avis SAFER sur bâtis reçus en mairie depuis la dernière séance. Il n'a pas été fait usage du droit de préemption urbain.

3. Bilan de la saison 2022 des marchés de producteurs

Monsieur le Maire propose de faire un bilan sur les marchés au village qui se sont déroulés le 1^{er} vendredi de chaque mois entre le 6 mai et le 7 octobre dernier. Il lance ensuite un tour de table.

Remarques des élus : bel engouement sur le 1^{er} marché mais une affluence en diminution au fil des éditions, des exposants inscrits parfois absents, manque de clients, beaucoup de travail pour la recherche d'exposants, la mise en place et le rangement, questionnements sur une animation concomitante, élus pas toujours disponibles, questionnement sur la période et sur les horaires (faire 17h-20h au lieu de 18h-21h? / avril à septembre plutôt que mai à octobre ?)

Pas de décision définitive prise pour la poursuite des marchés sur la saison 2023. Il faut relancer les contacts dès janvier en cas de reprise.

4. Rapport du SIEPVG sur la qualité de l'eau potable

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la réception du rapport d'activité 2021 du Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire Galaure. Ce document est à la disposition de tous en mairie. Il retrace l'activité du syndicat et du délégataire, ainsi que les données techniques sur le service d'eau potable du territoire.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

5. Demandes de subventions d'investissement (DETR/DSIL/accompagnement Energie SDED)

Dans la continuité des dossiers de demandes de subventions précédemment approuvés, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de valider les demandes suivantes auprès des financeurs :

- Projet de changement des chaudières fioul école / salle des fêtes : dossier DETR, DSIL et SDED.
- Projet d'espace public au cœur du village et commerce boulangerie : dossier DETR et DSIL.

Monsieur le Maire rappelle que des demandes de subventions ont déjà été déposées pour ces projets auprès de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, du Conseil départemental et auprès de la Région.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

6. Point dossier cœur de village/boulangerie

Monsieur le Maire fait part de la dernière rencontre avec les riverains du projet côté Est. Un échange parcellaire sera effectué avec intervention d'un géomètre et d'un notaire pour sortir d'une indivision sur la parcelle AE 407.

Monsieur le Maire fait également part des courriers de Mme HERTZOG pour une cession de terrain côté Ouest. Il laisse les élus en prendre connaissance. Après échange, le Conseil municipal maintient unanimement son positionnement pris lors de la précédente séance, la réduction de surface restante étant un obstacle à la fonctionnalité du futur projet. Un garage continuera naturellement d'être loué à l'intéressée au longtemp que souhaité.

Pour la suite du dossier, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage sera travaillée. Le permis de construire devrait être déposé fin octobre/début novembre, pour une attribution probable début 2023. Les travaux pourraient ainsi démarrer avant l'été 2023, après l'attribution des marchés.

7. Sobriété énergétique dans les bâtiments, éclairage public et tarifs de location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle la problématique d'explosion des coûts de l'énergie. Malgré les travaux d'isolation, de régulation et de modernisation déjà entrepris, la situation implique une plus forte sobriété dans les bâtiments et au niveau de l'éclairage public.

Les élus conviennent d'une régulation de l'usage du chauffage dans les bâtiments communaux et d'une interruption de l'éclairage public de 23h à 6h la nuit.

Un courrier de Monsieur le Maire sera également adressé à l'ensemble des utilisateurs des bâtiments communaux pour de bonnes pratiques partagées.

Dans ce contexte, le bureau municipal propose également une réactualisation des tarifs de location de la salle des fêtes inchangés depuis 2018. Une décision par délégation sera rédigée pour ce faire.

Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents.

8. « Semaine de l'arbre »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition lancée par la communauté de communes Porte de DrômArdèche, en cohérence avec la délibération déjà votée en 2020 « un arbre coupé = (au moins) un arbre replanté ».

A l'occasion de "La Semaine de l'Arbre", la collectivité offrira ainsi gratuitement deux plants par foyer intéressé :

- un arbre (érable, merisier, charme, figuier, mûrier, platane...)
- un arbuste à petits fruits (groseillier, framboisier, myrtillier...)

Le tout conditionné dans des pots de 1L ou 2L (un lot de deux plants par foyer).

Cette opération s'inscrit dans le Plan de végétalisation à grande échelle prévu par la communauté de communes et son Plan Climat : 30 000 arbres plantés d'ici 2030.

Les essences, achetées dans des pépinières de la région, ont été sélectionnées pour leur adaptation à notre sol et notre climat, ainsi qu'à la faune et la flore locales.

Les Morassiens intéressés et s'engageant à planter un lot devront simplement s'inscrire par mail sur mairie.moras@wanadoo.fr (en précisant nom, adresse et téléphone)

La remise se déroulera Dimanche 27 Novembre entre 9h et 12h au parc municipal (à l'occasion de la randonnée pédestre de l'association de parents d'élèves L'Ecolline)

Le Conseil Municipal Junior et les élus adultes accueilleront les habitants pour cette remise.

9. Point sur l'agenda, dossiers en cours et questions diverses

Agenda passé : Emission France Bleu spécial Moras, fête de la poire (gros succès), reprise des activités à la salle des fêtes, assemblée générale L'Ecolline (nouvelle présidente Elodie Forcheron), élection du nouveau CMJ, visite de la SSMAD, assemblée générale de l'amicale boules, réunion sur les aides départementales.

Quelques dates à venir :

- Conseil communautaire le 12 octobre.
- Assemblée générale des maires ruraux de la Drôme à Eymeux le 15 octobre.
- Conseil d'école le 18 octobre 18h30
- Congrès des maires de la Drôme à Valence le 20 octobre.
- Cross scolaire le 21 octobre.
- Cérémonie de mariage le 21 octobre.
- Soirée Pyjama bibliothèque le 3 novembre.
- Réunion Conseil Municipal Junior le 5 novembre.
- Commémoration du 11 novembre.
- Soirée Valloire Loisirs le 22 novembre.
- Soirée Concert Hélène Palardy le 25 novembre.
- Repas des aînés le 3 décembre.

Travaux : Poursuite des travaux pour la fibre optique. Poursuite des travaux de requalification de la zone artisanale. Travaux de réfection de couches de roulement sur les routes départementales.

Amélioration de l'Habitat :

Nouvelle plaquette « Objectif Habitat » de la Communauté de communes avec intégration de l'aide au changement de chauffage pour les particuliers.

Prochaines réunions du Conseil municipal :

Mardi 15 novembre 2022 à 18h30 et Mardi 13 décembre 2022 à 18h30.

Toutes les délibérations inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et faute d'autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance et remercie ses participants.